



Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.

CDG INFOS

MARS 2025

#3

Notez dans vos agendas !

**LE PRINTEMPS
DES COMMUNES
ET DES INTERCOMMUNALITÉS
DE LA VIENNE**

**21
MARS 2025**

PALAIS DES CONGRÈS
DU FUTUROSCOPE

AMF86

AU PROGRAMME

De 8h30 à 17h
>> Nos équipes seront présentes sur notre stand pour répondre à toutes vos questions

A partir de 8h30
>> Venez partager le café d'accueil sur notre stand

De 10h15 à 11h
>> RDV dans l'amphithéâtre autour de la thématique des secrétaires généraux de mairie

A partir de 11h30
>> Venez vous rafraîchir sur notre stand

**Notre priorité :
répondre à vos besoins RH**

- ◆ Accompagnement et conseil statutaires
- ◆ Stratégie RH
- ◆ Santé et conditions de travail

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope - Arcois 1
CS 20208 - CHASSAGNEOL DU FORTO - 89162 FUTUROSCOPE Cedex

05 49 49 03 00
contact@cdg86.fr
www.cdg86.fr

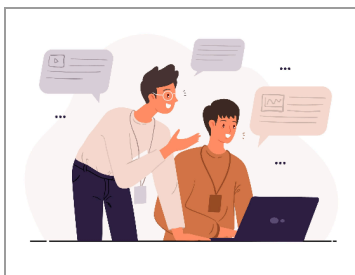
L'écogeste du CDG86 au Printemps des Communes et des Intercommunalités de la Vienne

Venez échanger avec nous ce vendredi 21 mars 2025 sur notre stand et récupérez notre carte de visite ensemencée de fleurs sauvages.
1/ Vous la plantez.

2/ Vous arrosez.

3/ Vous admirez.

Et d'autres surprises vous attendent sur notre stand...



Employeurs territoriaux : dernier rappel pour le recensement 2025 "Apprentissage" du CNFPT

Clôture le vendredi 21 mars 2025 !

Répondez sur l'application IEL (rubrique Apprentissage > Recensement) afin de bénéficier de la prise en charge des frais pédagogiques des contrats d'apprentissage en 2025.

Besoin d'informations, d'un accompagnement ou d'une simulation de coût ?

Contact : apprentissage@cdg86.fr

Consulter la liste des diplômes
finançables du référentiel 2025



La Quinzaine de l'emploi public revient en Nouvelle-Aquitaine... et à Buxerolles !

**Rejoignez-nous le 26 mars 2025, de 9h à 17h
Salle des Castors à Buxerolles !**

Rencontres avec les **employeurs publics** pour découvrir la diversité des métiers et les postes à pourvoir.

Un **espace entretien-conseil** pour vous orienter dans votre projet professionnel.

Deux **conférences** pour tout comprendre sur le statut de fonctionnaire, les voies d'accès et l'évolution de carrière.

Le CDG 86 sera présent pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions sur les métiers territoriaux et les opportunités dans la fonction publique.

Contact : emploi-formation@cdg86.fr

Découvrir le programme et s'inscrire



DOETH auprès du FIPHFP : vous avez jusqu'au 30 avril 2025

Ne reportez pas votre déclaration, le défaut de déclaration dans les délais est sanctionné par une contribution forfaitaire calculée à partir du nombre d'ETR présents et rémunérés au 31 décembre de l'année écoulée, sans tenir compte ni du nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi, ni des éléments de dépenses.

>> **Une plateforme dédiée.**

>> **Des tutoriels pour vous aider.**

Contact : emploi-formation@cdg86.fr

Le CDG86, à vos côtés

Formations proposées par le CDG86 : ouverture des inscriptions

Former des futurs Secrétaires Généraux de Mairie pour vos besoins temporaires et/ou permanents, tel est l'objectif des 2 formations proposées par le CDG86.

Secrétaire Général de Mairie

Formez-vous à un métier qui recrute !



**FORMATION
SECRÉTAIRE DE
MAIRIE REMPLAÇANT**

INTÉGRER L'INTÉRIM TERRITORIAL

-  De Septembre 2025 à Décembre 2025
-  227,5 heures de formation théorique au CNFPT
-  311,5 heures de stage en Mairie
-  Les demandeurs d'emploi, les agents publics ou salariés en reconversion ou en recherche de mobilité professionnelle
-  Bac à Bac+2 avec expérience significative en administratif



**DIPLÔME UNIVERSITAIRE
MÉTIERS ADMINISTRATIFS
TERRITORIAUX EN MILIEU
RURAL**

POURVOIR UN EMPLOI PERMANENT

-  D'Octobre 2025 à Juin 2026
-  200 heures de formation théorique à l'IPAG
-  12 semaines de stage en Mairie
-  Les étudiants, les demandeurs d'emploi, les agents publics ou salariés en reconversion ou en recherche de mobilité professionnelle
-  Niveau Bac à minima

Envie d'en savoir plus ?  **MARDI 15 AVRIL 2025 - 14H00**  CDG86 - Avenue du Futuroscope - Arobase 1
Téléport 1 - 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Pour participer à cette réunion d'information  emploi-formation@cdg86.fr OU  France Travail 

Vous souhaitez accueillir un(e) stagiaire, merci de nous en informer par mail.

Contact : emploi-formation@cdg86.fr

En lire plus



Mise à jour de la page d'accès
espace client CNP Statual

En lire plus



Indemnisation durant les
congés de maladie
ordinaire (CMO)

En lire plus

Intérim territorial

Pour rappel, légalement, le recours aux services des entreprises de travail temporaire ou associations n'est possible que lorsque le centre de gestion départemental n'est pas en mesure d'assurer la mission de remplacement d'agents prévue à l'article L. 452-44.

[Cliquez ici](#) pour en savoir plus sur l'accompagnement du CDG86.

Contact : interimterritorial@cdg86.fr



Paies des intérimaires - Transmission des états d'heures

A compter du mois de mars, les états d'heures devront être déposés sur la plateforme Net-Remplacement aux dates indiquées en ligne : [cliquez ici](#).

Les demandes de contrats doivent être anticipées en conséquent, sans quoi, vous ne pourrez pas compléter les états d'heures.

Merci aussi de déposer toutes les pièces nécessaires à la réalisation des paies sur la plateforme pour limiter les doublons et les mails.

Contact : paie-interimterritorial@cdg86.fr

En lire plus



Recrudescence de cas de coqueluche et rougeole : les rappels de vaccination sont recommandés

Pour faire face à la recrudescence des cas de coqueluche et de rougeole, **l'ARS a émis des bulletins incitant à une vigilance accrue au sujet des vaccinations de la population en général et des professionnels en particulier, notamment dans les domaines de la « petite enfance » et du « grand âge ».**

Le service Médecine du CDG86 est régulièrement sollicité par les structures territoriales concernées pour le contrôle des vaccinations et éventuellement pour la transmission du statut vaccinal des agents.

Pour faire suite à ces demandes et inquiétudes, le service Médecine rappelle que les vaccinations des agents sont vérifiées lors des visites médicales et que les conseils et propositions de rappel sont alors effectuées, si besoin.

Pour autant, ces informations relèvent du secret médical et il n'est donc pas possible de les transmettre aux collectivités.

Ces vaccins (coqueluche et rougeole) sont fortement recommandés mais non obligatoires. Aussi, les établissements peuvent communiquer sur leur intérêt, mettre en place une sensibilisation, mais ne peuvent ni les imposer, ni en contrôler la réalisation.

Outre le D.T. Polio, le seul vaccin obligatoire en milieu professionnel (enfance et grand âge) est celui contre l'hépatite B chez les soignants (donc en EHPAD) ainsi que dans les structures accueillant des enfants en âge pré scolaire (crèche).

La fiche de visite réalisée à l'issue des consultations de médecine du travail peut servir de justificatif pour témoigner que les agents sont en règle avec leurs obligations légales (ou en cours de mise à jour).

AESH : Intervention sur le temps de pause méridienne

En lire plus

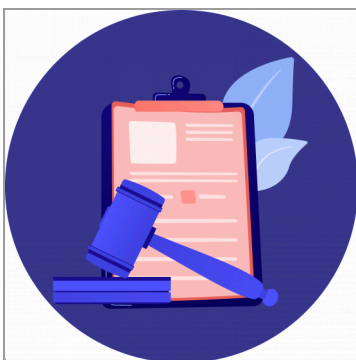


Rappel : ampliation des arrêts de maladie ordinaire

Le CDG 86 n'a pas à être destinataire des ampliations des arrêts de maladie ordinaire.

Ampliation :

- L'intéressé.
- Le comptable de la Trésorerie.



Modification de l'évaluation forfaitaire de l'avantage en nature véhicule

[En lire plus](#)



Le Mag RH de février 2025 est disponible sur notre site internet

Retrouvez dans ce Mag RH l'actualité statutaire, la jurisprudence, la Foire aux Questions et le focus du mois sur **l'absence pour enfant malade**.

[Découvrir le Mag RH de février 2025](#)

Retour événements



"Trouve ton job, trouve ton alternance" du 11 mars 2025 à Poitiers

Le CDG 86 était présent pour répondre à toutes vos questions sur les opportunités dans la Fonction Publique Territoriale : intérim, alternance...

Vous n'avez pas pu venir ?
Vous avez des questions ?



Salon de l'Apprentissage et de l'Orientation des 14 et 15 mars 2025 à Poitiers

Le CDG 86 était présent et a renseigné le public sur les métiers de la Fonction Publique Territoriale, et plus précisément sur l'apprentissage.

Contact : emploi-formation@cdg86.fr

[Découvrir les offres en apprentissage](#)

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne

Téléport 1 - Avenue du Futuroscope - Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex

05 49 49 12 10

contact@cdg86.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste des abonnés de la newsletter du CDG86.

[Se désinscrire](#)

© 2025 CDG86